

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de benzoate de sodium originaire de la République populaire de Chine

Base juridique : règlement d'exécution (UE) 2026/366 de la Commission du 19.02.2026 , [JO L du 20.02.2026](#)

Type de mesure : enregistrement des importations de benzoate de sodium originaire de la République populaire de Chine.

Date d'entrée en vigueur : le 21.02.2026.

Produit concerné : benzoate de sodium, portant généralement le numéro CUS (Customs and Statistics) 0023120-9 et le numéro CAS (Chemical Abstracts Service) 532-32-1.

Nomenclatures concernées : code NC ex 2916 31 00 (code TARIC 2916 31 00 91).

Pays d'origine : République populaire de Chine.